



Madame la Directrice Départementale  
des Finances Publiques  
des Hautes Pyrénées

Tarbes, le 14 mai 2013

**Objet** : Comité Technique Local du 18 avril 2013. Campagne d'entretien professionnel.

Madame la Directrice Départementale,

Dans un précédent courrier du 6 mars 2013, ainsi que lors du Comité Technique Local du 18 avril, nous avons fait état des difficultés générées par la généralisation du tableau synoptique à l'ensemble des agents dans le cadre de la campagne d'entretien professionnel 2013.

En effet, celui-ci était précédemment en vigueur au niveau de la filière Gestion Publique uniquement et a été généralisé cette année .

Nous vous avons demandé le 6 mars dernier de veiller à ce que la cohérence des tableaux soit respectée en 2013 pour les agents de la gestion publique au regard des années précédentes et à ce que les agents de la filière fiscale ne soient en aucune façon pénalisés par la nouveauté de cette disposition les concernant.

Vous nous aviez alors indiqué qu'aucune consigne n'avait été donnée aux évaluateurs et que vous aviez saisi la délégation Sud-Pyrénées sur le sujet.

Le 18 avril 2013 vous nous avez fait savoir en Comité Technique que la délégation Sud-Pyrénées n'avait apporté aucune réponse à votre démarche.

Dans ces conditions, force est de constater qu'il vous est impossible de garantir, en ce domaine, un traitement le plus égalitaire possible entre les agents du département.

C'est pourquoi, nous demandons à ce qu'un bilan le plus complet possible de la campagne d'entretien professionnel 2013 puisse être établi lors du Comité Technique qui y sera dédié.

A cet égard, et comme nous vous l'avons indiqué le 18 avril, nous estimons qu'un recensement exhaustif , par grade , échelon et filière des appréciations portées sur le tableau synoptique s'avère nécessaire.

Nous sommes bien évidemment conscients de l'importance de la charge de travail que cela représente pour la division Ressources Humaines mais ce recensement nous semble indispensable pour apporter un réel éclairage sur le traitement accordé sur cette question aux agents du département.

En conséquence, et conformément aux échanges intervenus sur ce point lors du dernier CTL, nous vous demandons de bien vouloir donner une suite favorable à notre demande .

Dans cette attente , nous vous prions de croire, madame la Directrice, en l'assurance de notre considération distinguée.

*Les élu(e)s CGT et Solidaires Finances Publiques  
CTL des Hautes Pyrénées*